

LE BAROMETRE DE LA MICROFINANCE

NUMERO 10- Mars 2020 - AUTORITÉ DE CONTRÔLE DE LA MICROFINANCE DE TUNISIE

Le Mot du Directeur Général de l'ACM

La publication du présent numéro du baromètre de la microfinance, intervient à une période inédite et bouleversante, marquée par la propagation du coronavirus dans plusieurs pays du monde y compris la Tunisie. Les répercussions de cette crise sanitaire sur l'économie tunisienne sont néfastes et de surcroît impossibles à estimer avec précision tant que cette pandémie n'est pas totalement maitrisée. Les IMF qui se veulent responsables, ont réellement un rôle crucial à jouer en ces moments si difficiles, pour soutenir leurs clients dont notamment les plus fragiles, pour qu'ils puissent faire face au mieux à la crise et contourner son impact ravageur. C'est ainsi que les IMF SA ont été toutes invitées par la note de l'ACM nº 26 du 25 mars 2020, à reporter d'une période comprise entre trois et six mois, le remboursement des échéances des microfinancements de leurs clients, dont les délais de remboursement sont initialement prévus entre les 01 mars et 31 août 2020. En revanche, l'application des conditions de retrait de l'accord de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance, donné auparavant à une IMF SA pour octroyer des microfinancements d'un montant supérieur à 20 000 TND sans dépasser 40 000 TND et d'une durée maximale de 7 ans, a été provisoirement suspendue jusqu'au 31 décembre 2020. Par ailleurs, la période du report des échéances des microfinancements accordés par ces institutions, ne sera pas prise en compte dans le calcul de l'antériorité des créances impayées. Ainsi, la classe de risque d'un client telle que consignée à la veille du report de ses échéances de remboursement, sera exceptionnellement maintenue la même jusqu'à la fin de la période de franchise, et par conséquent tout au long de la période précitée, aucune dotation aux provisions supplémentaire ne sera requise. Une telle mesure importante fera l'objet d'un arrêté du ministre des finances, dont la publication sera imminente. L'Autorité de Contrôle de la Microfinance continuera certainement à suivre de près et en permanence l'évolution de la crise sanitaire en Tunisie, et ne tardera pas à édicter le cas échéant, de nouvelles mesures pour protéger la pérennité du secteur ainsi que sa clientèle vulnérable.

Secteur de la microfinance en Tunisie

Conformément aux dispositions du décret-9 IMF agréées loi n° 2011-117 du 5-11-2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014

7 IMF-SA sous forme de Société Anonyme

ENDA Tamweel | TAYSIR Microfinance | BAOBAB Tunisie | ADVANS Tunisie | CFE Tunisie | ZITOUNA Tamkeen | EL **AMEL de Microfinance**

170 agences

IMF-AMC sous forme associative

ASAD Tamweel | AKDI

6 agences

287Associations de Loi N° 99-67 du 15 juillet 1999 relative microcrédits (AMC) accordés par les associations

Dont 190 (y compris ASAD Tamweel et l'AKDI) ayant bénéficié durant l'année 2019 d'un financement de la BTS. Néanmoins. hormis les 2 AMC mentionnées ci-dessus, toutes les autres sont tenues de se conformer aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014.

Données du secteur :

Au 31/12/2019: 639 242 clients actifs pour un portefeuille de 1 305,2 millions de TND

Entre déc-2018 et déc-2019, le nombre de clients actifs des IMF (SA et AMC) et leurs encours ont augmenté respectivement de 7,1% et 25,6%. Le montant de l'encours moyen par client actif a enregistré une augmentation de 17,3% durant la même période en passant de 1 740 TND à 2 042TND.

L'encours des microcrédits accordés par les IMF SA et les AMC est passé de 1038,9 millions de TND au 31-12-2018 à 1305,2 millions de TND au 31-12-2019. En effet, l'encours des microcrédits accordés par les IMF SA s'est accru de 30,8% contre seulement 9% pour les AMC et représente au 31-12-2019 environ 79,5% de l'encours total du secteur de la microfinance contre 76,4% une année auparavant.

Les crédits décaissés par les IMF (SA et AMC) au cours de l'année 2019, ont enregistré une hausse de 21,4% par rapport à l'année 2018, en passant de 1149,6 millions de TND à 1395,1 millions de TND.

Le montant du microcrédit moyen a enregistré un taux de croissance de 16,1% en passant de 2522 TND à 2929 TND entre décembre 2018 et décembre 2019. Les montants moyens des microcrédits alloués activités génératrices de revenus et à l'amélioration des conditions de vie se sont établis respectivement à 3328 TND et 1318 TND au 31-12-2019

La part des hommes dans la valeur totale des microcrédits décaissés par les IMF (SA et AMC) est passée de 51,6% durant l'année 2018 à 53,9% durant l'année 2019, tandis que la part des femmes a continué à baisser depuis l'année 2016 pour s'établir au terme de l'année 2019 à 46,1%. En effet jusqu'au 31-12-2019, environ 751,5 millions de TND correspondant à environ 211,4 mille crédits ont été alloués à des hommes opérant dans tous secteurs confondus. Par contre, les femmes ont bénéficié de 643,6 millions de TND soient 264,9 mille crédits représentant 55,6% du nombre total des microcrédits accordés. Le microcrédit moyen des femmes bénéficiaires s'est établi par conséquent à 2429 TND au 31-12-2019, et il est resté nettement inférieur à celui des hommes qui s'est élevé à 3555 TND.

Population active du secteur de la Microfinance

Secteur de la microfinance	31/12/2017		31/12/2018 ²		31/12/2019 ³	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Clients actifs des IMF-SA	349 409	76,6%	393 730	65,9%	422 737	66,1%
Clients actifs des IMF-AMC ¹	127 035	27,8%	240 184	40,2%	258 280	40,4%
Clients croisés IMF(SA-AMC)	-20 195	-4,4%	-36 861	-6,2%	-41 775	-6,5%
Nb total clients actifs	456 249	100%	597 053	100%	639 242	100%
Encours des IMF-SA	591 413	73,1%	793 985	76,4%	1 038 251	79,5%
Encours des IMF-AMC	217 970	26,9%	244 883	23,6%	266 946	20,5%
Total encours (Milliers TND)	809 383	100%	1 038 868	100%	1 305 197	100%
Encours moyen / client (TND)	ND		1 740		2 042	

1) Faute de disponibilité des informations, le nombre des clients actifs des IMF AMC aux termes des années 2016 et 2017 a été minoré à concurrence du nombre des clients ayant obtenu des crédits avant janvier 2014 et qui sont toujours actifs dans le sens où ils demeurent titulaires d'un encours impayé. À partir de 2018, le nombre des clients actifs inclut les personnes ayant obtenu des crédits avant janvier 2014 et qui sont encore titulaires d'un encours impavé.

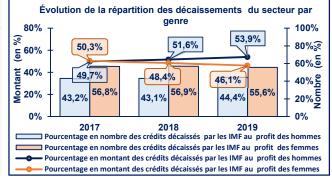
(2) Encours des IMF SA après audit des comptes de l'exercice clos au 31-12-2018

Données provisoires au 31-12-2019 avant audit

Évolution des décaissements et de l'encours du secteur



Répartition des décaissements du secteur par genre et évolution du microcrédit moyen



Données des IMF SA:

Au 31/12/2019 : 422 737 clients actifs auprès des IMF SA pour un portefeuille de 1 038,3 millions de TND

Les décaissements des IMF SA sont en perpétuel accroissement, ils ont atteint 1 291,8 millions TND en 2019 contre 815,7 millions TND en 2017 enregistrant des taux de croissance annuels moyens de 9,7% et 25,8% respectivement en nombre et en montant.

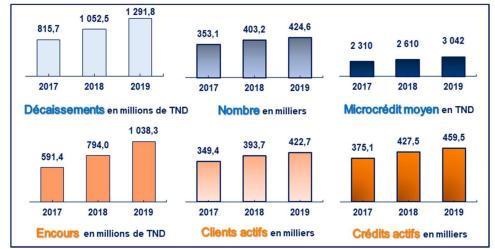
Le montant du microcrédit moyen des IMF SA a enregistré un taux d'accroissement moyen de 14,8% en passant de 2 310 TND à 3 042 TND entre 2017 et 2019.

Entre la fin des mois de déc-2017 et déc-2019, le nombre des clients actifs des IMF SA et leurs encours ont augmenté à des taux d'accroissement annuels moyens respectifs de 10% et 32,5%. Le montant de l'encours moyen par client actif des IMF SA a enregistré une augmentation à un taux annuel moyen de 20,5% durant la même période en passant de 1 693 TND à 2 456 TND.

Le PAR 30 des IMF SA s'est établi à 1,38% au 31-12-2019 contre 1,06% une année auparavant. Le PAR 30 avec intégration des crédits radiés s'est établi à 2,32% au 31-12-2019 contre 1,87% et 1,89% respectivement aux termes des années 2017 et 2018.

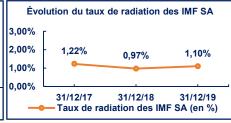
Le taux des créances radiées des IMF SA s'est établi au 31-12-2019 à 1,10% de leur portefeuille brut moyen contre 0,97% douze mois auparavant.

Evolution des données statistiques consolidées des IMF SA



➡ Évolution de la qualité du portefeuille à risque et du taux de radiation des IMF SA.





ANALYSE DE L'ENDETTEMENT CROISÉ DES CLIENTS DES IMF SA

Une situation soutenable nonobstant l'augmentation du nombre des clients croisés et de leur PAR : la vigilance demeure toujours d'actualité.

Au 31/12/2019, 88 223 clients (sans doublons) ont plus d'un crédit auprès de plus d'une institution (IMF SA - Banques et Sociétés de leasing...), soit 20,87% des clients des IMF SA.

FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS IMFSA – IMFSA

Le nombre des clients croisés IMF SA- IMF SA a enregistré une augmentation de 27,6%, il est passé de 12425 clients au 30 décembre 2018 à 15856 clients au terme du même mois de l'année 2019

n°10

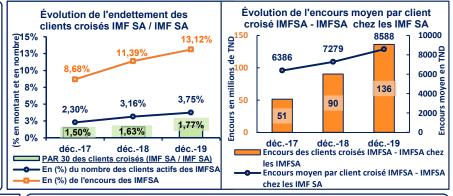
DE LA MICROFINANCE

LE BAROMETRE

Au 31-12-2019, le nombre des clients croisés IMF SA - IMF SA représente 3,75% de l'ensemble des clients actifs. Ces clients croisés détiennent 13,12% de l'encours des IMF SA.

Le PAR30 des clients croisés IMF SA - IMF SA s'est établi au terme de l'année 2019 à 1,77% contre 1,63% une année auparavant.

L'encours moyen par client croisé IMF SA – IMF SA chez les IMF SA, s'est élevé à 8588 TND au 31-12-2019 contre 7279 TND au 31-12-2018 enregistrant ainsi une augmentation de 18%.







chez les Banques et les sociétés de leasing

Encours des clients croisés IMFSA - (Banques et sociétés de leasing)

Nombre de clients croisés IMFSA - (Banques et sociétés de leasing)

▶ FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS IMF SA - (Banques et sociétés de leasing ...)

20,87% des clients actifs des IMF-SA sont croisés avec les banques et les sociétés de leasing... Ces clients détiennent 28,46 % de l'encours des IMF SA. Ce pourcentage a enregistré une augmentation de 5 % sur les douze derniers mois. Chez les IMF SA, la qualité du portefeuille de ces clients croisés s'est dégradée de (-0,25) %. En effet le PAR 30 de ces clients est passé de 1,27% au 31 décembre 2018 à 1.53% au terme de l'année 2019.

D'autre part, au terme de l'année 2019, l'encours de ces clients auprès des banques et des sociétés de leasing est égal à 4,7 fois la valeur de leurs encours auprès des IMF SA contre 5,5 fois une année auparavant.

L'encours des clients croisés IMF SA – (Banques et les sociétés de leasing...) s'est élevé au 31-12-2019 à 1384,5 millions de TND auprès des banques et sociétés de leasing, et à 295,5 millions de TND auprès des IMF SA.

■ FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS (IMF AMC – IMF SA) et (IMF AMC - (Banques et sociétés de leasing ...))

Les travaux de fiabilisation des données des IMF AMC sont assurés en permanence. L'analyse des données arrêtées par la BTS au 31/12/2019 et déclarées à la CRM a permis de ressortir les constats suivants :

- 41 775 clients représentant 16,17% des clients des IMF AMC sont croisés avec les IMF SA. L'encours de ces clients auprès des IMF SA s'est élevé à 116,6 millions de TND.
- 39 976 clients représentant 15,48% des clients des IMF AMC sont croisés avec les banques et les sociétés de leasing.... L'encours de ces clients auprès de ces dernières s'est élevé à environ 483,86 millions de TND.